



Conseil économique et social

Distr. générale
14 décembre 2020
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-deuxième session

1^{er}-3 et 5 mars 2021

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire

Questions soumises pour examen et décision : comptabilité nationale

Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

Note du Secrétaire général

En application de la décision 2020/211 du Conseil économique et social et conformément à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de communiquer le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, qui est soumis à la Commission pour examen. Dans ce rapport, le Groupe définit un programme de travail pour la mise à jour du Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008 afin d'assurer sa pertinence dans un environnement économique en mutation. Le programme de travail détaille les éléments et les phases du processus de mise à jour, notamment les questions à examiner, la gouvernance, le calendrier, les incidences en matière de ressources et le processus décisionnel. Le Groupe de travail intersecrétariats fournit également des renseignements sur les conclusions de la réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale. En outre, il décrit les progrès accomplis dans le règlement des questions liées à la mondialisation, à la numérisation, à la communication et au bien-être et à la durabilité. Le rapport contient également le programme de travail du Groupe et celui des commissions régionales, et apporte des précisions sur la portée et la diligence de l'application du SCN au niveau national. La Commission est invitée à exprimer ses vues et à formuler des recommandations sur les éléments du programme de travail visant à mettre à jour le SCN de 2008.

Les questions à examiner par la Commission figurent à la section V du rapport.

* E/CN.3/2021/1.



Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

I. Introduction

1. À sa cinquantième session, tenue à New York du 3 au 6 mars 2020, la Commission de statistique a adopté la décision 51/106 (voir [E/2020/24](#), chap. I.B), dans laquelle elle :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale ([E/CN.3/2020/8](#)), salué les activités menées par les membres du Groupe de travail, les commissions régionales, d'autres organisations régionales et les pays pour faciliter l'application du Système de comptabilité nationale (SNC) de 2008 et la production des statistiques connexes, et approuvé les programmes de travail pour 2020 du Groupe de travail et du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale ;

b) S'est également félicitée de l'avancement des travaux consacrés au règlement des questions inscrites au programme de recherche dans les trois domaines prioritaires que sont la numérisation, la mondialisation et le bien-être et la durabilité, et s'est déclarée favorable à l'organisation d'une vaste consultation axée sur les utilisateurs, y compris le forum mondial des Nations Unies sur les statistiques économiques, au sujet de l'élaboration du SCN ;

c) A approuvé l'option de révision continue qui prévoit l'élaboration de notes d'orientation sur les nouvelles questions de recherche afin de permettre aux pays développés et en développement d'expérimenter l'application des nouvelles orientations avant une révision majeure du SCN, et a noté que plusieurs États Membres étaient disposés à prendre part à l'expérimentation et à l'essai des prochaines notes d'orientation ;

d) A demandé au Groupe de travail de lui présenter, pour examen à sa cinquante-deuxième session en 2021, une feuille de route pour la révision du SCN en vue de son adoption en 2025, prévoyant les ressources requises et tenant compte de l'alignement nécessaire des cycles de révision des autres grands manuels statistiques et des normes de classification pertinentes aux fins de la cohérence entre les manuels et les normes de classification ;

e) A demandé au Groupe de travail de continuer à élaborer, sous la forme de manuels, de guides et de directives, des orientations pratiques sur des questions telles que le secteur informel et la finance islamique et de faciliter l'application du SCN de 2008 ;

f) S'est félicitée de la création par le Groupe de travail du sous-groupe sur la communication, qui est chargé d'élaborer une terminologie plus accessible, de développer la communication sur le cycle de révision et le partage des résultats des travaux de recherche et d'assurer la conformité avec les recommandations du SCN ;

g) A considéré que la démarche de mise à jour du SCN, présentée dans le rapport, était conforme aux recommandations du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques visant à améliorer la souplesse et la réactivité du système de statistiques économiques ;

h) S'est déclarée préoccupée par le fait qu'un nombre relativement élevé d'États Membres ne satisfont toujours pas aux exigences minimales relatives à la portée et à la précision des données de la comptabilité nationale, et a prié instamment les pays ne se conformant pas suffisamment à ces exigences de produire les données de base permettant d'établir des comptes nationaux, tout en reconnaissant le rôle des

organisations internationales et régionales dans le renforcement continu des capacités ;

i) A noté que, dans le domaine de la comptabilité nationale, l'utilisation du mécanisme d'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) progressait, a estimé qu'en appliquant les protocoles SDMX, les pays verraient la transmission de leurs données facilitée et leur tâche de communication des informations aux organisations internationales allégée, et a prié le Groupe de travail de continuer à appuyer l'application de la norme SDMX.

2. On trouvera à la section II du présent rapport des informations sur la mise à jour du SCN de 2008. La section III donne un aperçu des activités des membres du Groupe de travail et des commissions régionales sur les comptes nationaux et les statistiques connexes. À la section IV, le Groupe de travail fournit des renseignements à jour sur l'étendue et le respect des délais d'application du SCN au niveau des pays. Enfin, la section V réunit les questions soumises pour examen.

II. Programme de travail pour la mise à jour du système de comptabilité nationale de 2008

A. Contexte

3. À sa cinquante et unième session, la Commission de statistique a demandé au Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale de soumettre, pour examen par la Commission à sa cinquante-deuxième session en 2021, une feuille de route pour la révision du SCN de 2008 en vue de son adoption par la Commission en 2025. La feuille de route doit inclure les besoins en ressources tout en tenant compte de l'alignement nécessaire des cycles de révision des autres grands manuels statistiques et des normes de classification pertinentes aux fins de la cohérence entre les manuels et les normes de classification.

4. Par la suite, le Comité des statistiques de la balance des paiements du Fonds monétaire international a décidé de lancer un processus parallèle de mise à jour du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, sixième édition (MBP6), avec une date de publication fixée à mars 2025. Il est prévu que d'autres comités d'experts et d'autres groupes annoncent également ou commencent à planifier la mise à jour des manuels connexes du système de statistiques économiques liés aux classifications internationales, aux statistiques de finances publiques, aux statistiques financières monétaires, aux statistiques du travail, des prix, de l'agriculture, des entreprises et du commerce et aux comptes économiques environnementaux.

5. L'évolution vers un cycle de mise à jour aligné garantira la cohérence entre les normes méthodologiques tout en tirant parti des processus combinés de recherche et de consultation dans les domaines de la mondialisation, de la numérisation, du bien-être et de la durabilité, en plus de la communication des statistiques officielles, de la finance islamique, du secteur informel et de l'innovation financière. Dans une perspective large et intégrée, le cycle de mise à jour permettra d'améliorer la pertinence politique des comptes nationaux et internationaux et des statistiques connexes à l'appui de la mesure cohérente et multidimensionnelle du développement durable.

B. Questions relatives à la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 2008

6. Une équipe spéciale a étudié les composantes du programme de recherche sur les comptes nationaux relatives aux questions actuellement examinées par le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, à la liste des questions figurant à l'annexe IV du SCN de 2008 et aux programmes de recherche liés aux statistiques de balance des paiements, aux statistiques de finances publiques, à la comptabilité économique et environnementale et aux statistiques sur le travail, les prix, l'agriculture et le commerce et les entreprises. Une liste récapitulative des questions de recherche relatives au SCN a été établie et organisée selon les catégories suivantes : mondialisation, numérisation, et bien-être et durabilité ; questions transversales ; questions de compilation ; et programme de recherche sur le long terme relatif au SCN. Le programme de recherche sur le long terme relatif au SCN (qui comprend des questions qui ne sont pas examinées pour l'instant) est organisé selon les mêmes catégories que celles qui figurent à l'annexe IV du SCN de 2008.

7. La liste récapitulative des questions, contenant une brève description de chacune d'entre elles, est disponible sur le site Web du Groupe de travail (unstats.un.org/unsd/nationalaccount/Consolidated_SNA_RA.asp). L'ordre des questions n'implique pas une hiérarchisation au sein des catégories respectives dans lesquelles elles sont énumérées.

8. À partir de la liste récapitulative, un sous-ensemble de questions a été identifié pour la mise à jour du SCN de 2008. Les critères de sélection des questions pertinentes pour cette mise à jour comprennent l'urgence avec laquelle ces questions doivent être traitées et la mesure dans laquelle il est possible de progresser sur ces questions soulevées au niveau international à court ou moyen terme, ce qui permet de définir les questions restantes sur la liste récapitulative comme des questions ne pouvant être réglées qu'à plus long terme. Il a été convenu de la nécessité d'élaborer des notes d'orientation pour chacune des questions prioritaires, couvrant à la fois les orientations théoriques et pratiques. Les orientations théoriques portent sur la manière dont la question peut être résolue dans le cadre théorique actuel ou en modifiant le cadre théorique. En revanche, les orientations pratiques se concentrent sur l'expérimentation et l'essai de la question de la compilation en développant l'utilisation des sources de données et les méthodes du processus de production statistique au niveau national. En outre, les notes d'orientation contiendront une étude approfondie de l'impact sur l'ensemble complet des comptes nationaux. Le sous-ensemble des questions actuellement examinées pour la mise à jour du SCN de 2008, ainsi que les équipes spéciales chargées d'élaborer les notes d'orientation sur chaque question, sont présentés à l'annexe I. Les descriptions des questions sont présentées dans la liste récapitulative des questions de recherche relatives au SCN.

C. Processus de mise à jour

9. C'est une approche en trois volets qui est envisagée pour la mise à jour du SCN de 2008 : a) entreprendre des recherches techniques sur les questions prioritaires et autres questions de comptabilité nationale, y compris mieux appuyer le développement durable d'un point de vue macroéconomique ; b) engager une vaste consultation sur des questions relevant des domaines thématiques que sont la mondialisation, la numérisation et le bien-être et la durabilité ; et c) assurer la cohérence globale avec le système de statistiques économiques, en adoptant une perspective à la fois macroéconomique et microéconomique.

10. Dans le passé, la mise à jour du SCN et d'autres manuels statistiques se faisait de manière quelque peu indépendante, le « rapprochement » entre les manuels n'ayant lieu que vers la fin du processus. Toutefois, les principes clés du cycle actuel de mise à jour du SCN sont la coordination, la coopération et la cohérence entre les différents manuels statistiques. Cela permettra d'éviter les divergences de fond et d'employer une terminologie cohérente dans les différents manuels, de limiter les doubles emplois et d'obtenir des résultats optimaux compte tenu de l'éventail plus large des consultations.

11. Des équipes de travail spécialisées ont été créées pour entreprendre les recherches techniques et rédiger des notes d'orientation. Pour les questions se recoupant dans les programmes de recherche recensés pour le SCN, le Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, le Manuel de statistiques de finances publiques, le Manuel de statistiques monétaires et financières, le Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique/ Classification centrale de produits et d'autres manuels relatifs aux statistiques économiques, des équipes spéciales conjointes ont été créées, composées d'experts fonctionnels des comités d'experts et autres groupes concernés. Les produits des équipes conjointes seront ensuite soumis aux comités d'experts et autres groupes concernés pour délibération et décision.

12. Les notes d'orientation signaleront clairement les questions touchant le cadre central, ainsi que celles qui seront traitées dans des tableaux additionnels ou des comptes satellites. En outre, les notes d'orientation contiendront une évaluation des implications pour d'autres domaines statistiques afin d'assurer la cohérence globale et l'homogénéité des mesures. Les implications théoriques seront prises en compte et la possibilité pratique de mettre en œuvre les solutions proposées y sera examinée.

13. L'importance d'associer au débat une grande diversité d'utilisateurs, dont les décideurs et les représentants des milieux universitaires et du secteur privé, est considérée comme une composante supplémentaire de la mise à jour du SCN de 2008 et des autres manuels relatifs aux statistiques économiques. Afin de faire bénéficier tous les pays de l'amélioration des règles de la comptabilité nationale, et notamment d'orientations dans les domaines prioritaires, des consultations régionales et mondiales seront organisées régulièrement, en particulier une conférence mondiale des utilisateurs sur les statistiques économiques. Les différents modes de consultation, qu'ils soient écrits, virtuels ou physiques, réuniront les utilisateurs de la comptabilité nationale (responsables de l'élaboration des politiques socioéconomiques et environnementales et décideurs exerçant leurs fonctions dans les ministères, les banques centrales, les milieux universitaires et le secteur privé) des pays développés comme des pays en développement et, selon la question, les statisticiens de l'économie œuvrant dans d'autres domaines.

14. Les questions sont d'abord examinées par les différentes équipes spéciales. Les missions de chaque équipe spéciale (ou équipe spéciale conjointe) ont été formulées et sont assorties d'un calendrier de rédaction des notes d'orientation précis. Les recommandations des équipes spéciales seront ensuite examinées pour discussion et décision finale par le Groupe consultatif d'experts et le Groupe de travail, en concertation avec les autres groupes et comités d'experts concernés, notamment le Comité des statistiques de la balance des paiements. Les présidents des équipes spéciales sont chargés de préparer les recommandations de leurs équipes en indiquant, si possible, les paragraphes visés dans le SCN de 2008 et les autres manuels. Le Groupe consultatif d'experts et le Groupe de travail intersecrétariats délibéreront sur les recommandations des équipes spéciales et proposeront pour chacune d'elles une recommandation finale de clarification, d'interprétation ou de modification. Les deux

Groupes s'efforceront, dans la mesure du possible, de parvenir à un consensus sur les recommandations finales en consultation avec d'autres groupes et comités d'experts. Un mécanisme d'arbitrage sera mis en place pour résoudre toute divergence d'opinions sur les recommandations finales.

15. Afin de garantir la participation des pays et la transparence générale, toutes les pièces examinées lors des réunions seront accessibles au public sur le site Web du Groupe de travail, dont le secrétariat est assuré par la Division de statistique. Ces pièces sont les documents préparatoires, les procès-verbaux des réunions et les conclusions. Après chaque réunion, les conclusions sur les changements proposés seront distribuées à tous les États Membres des Nations Unies pour examen, en fixant un délai de réponse de 60 jours. Afin de garantir la fluidité de la progression, les questions sur lesquelles un accord général s'est dégagé ne seront pas discutées plus avant, à moins que l'incohérence avec les décisions sur d'autres questions ne nécessite des délibérations supplémentaires.

16. Les recommandations de changements doivent être présentées dans les notes d'orientation. Ces changements peuvent inclure des clarifications dépassant les différends, les interprétations et les modifications conceptuelles, et doivent être formulés via un accord clair de la majorité des experts des équipes spéciales. La mise en œuvre devra être considérée comme faisable dans un grand nombre de pays. En ce qui concerne les questions pour lesquelles aucun changement n'est justifié ou pour lesquelles aucun accord n'a été possible, la note d'orientation doit résumer brièvement les propositions examinées et les points de vue exprimés qui ont conduit au résultat donné.

17. L'élaboration de recommandations de modifications à soumettre à la Commission et la révision du SCN de 2008 incomberont au premier chef à une équipe éditoriale. Au début de la période de mise à jour, l'équipe éditoriale sera chargée de veiller à la cohérence théorique des différentes propositions émergentes.

D. Calendrier et délibération sur les questions

18. Les étapes des délibérations sur les questions soulevées lors du processus de mise à jour seront les suivantes :

a) Les délibérations sur des questions précises seront menées par les équipes spéciales au cours de la période 2020-2023. Les conclusions provisoires des résultats intermédiaires seront diffusées pour commentaires lors d'autres réunions de groupes d'experts régionaux et internationaux sur les statistiques économiques. Les recommandations des équipes spéciales seront présentées pour discussion et approbation par le Groupe consultatif d'experts et le Groupe de travail intersecrétariats, ainsi que par d'autres groupes et comités d'experts concernés.

b) Les recommandations, ainsi que les notes d'orientation approuvées, seront envoyées aux pays pour commentaires et, le cas échéant, expérimentation et essai, dès leur mise à disposition au cours des années 2020-2023. Les pays seront invités à indiquer leur intention de mettre en œuvre et à l'essai la faisabilité des mesures statistiques sur la base des notes d'orientation. Afin de garantir une évaluation complète et approfondie de la phase d'expérimentation et d'essai, les pays sélectionnés pour l'expérimentation et l'essai seront composés d'un mélange de pays en développement et de pays développés de diverses régions du monde. Il est prévu que les commissions régionales facilitent l'expérimentation et l'essai dans leurs régions, éventuellement avec l'appui des banques et organismes régionaux de développement et du mécanisme de coordination résident des Nations Unies. Le cas échéant, les pays développés ayant déjà mis au point des estimations expérimentales

fourniront des recommandations pratiques étape par étape sur la production de ces estimations. L'accumulation des pratiques des pays dans la mise en œuvre des notes d'orientation sur les différentes questions au cours de la période 2021-2023 devrait permettre de lancer la rédaction de la mise à jour du SCN de 2008 en 2022.

c) Un ensemble complet de recommandations consolidées de modifications du SCN de 2008 sera diffusé aux pays pour commentaires au cours du second semestre de 2023 et soumis à la Commission en mars 2024 pour approbation.

d) Un projet complet de SCN mis à jour sera envoyé aux pays pour commentaires sur la cohérence et la lisibilité d'ici à mai 2024. Le Groupe consultatif d'experts et le Groupe de travail intersecrétariats approuveront le SCN de 2008 mis à jour lors de leur réunion au quatrième trimestre 2024, avant qu'il ne soit soumis à la Commission pour adoption en mars 2025.

19. Le calendrier est présenté à l'annexe II du présent rapport. La liste des équipes spéciales, sous-équipes spéciales et équipes spéciales conjointes est présentée à l'annexe III.

E. Financement

20. Le processus de mise à jour sera financé en partie par des contributions en nature des pays et des organisations internationales et en partie par un fonds d'affectation spéciale multidonateur, qui doit encore être créé. Les pays sont également encouragés à contribuer au fonds d'affectation spéciale pour compléter leurs contributions en nature.

21. Le fonds d'affectation spéciale sera créé pour financer : l'expérimentation et l'essai des notes d'orientation pour apprécier la faisabilité de la mise en œuvre, en particulier dans les pays ayant une capacité statistique limitée ; les services de l'équipe éditoriale du SCN mis à jour ; la participation d'experts des pays en développement aux réunions des équipes spéciales et du Groupe consultatif d'experts ; des services de conseil ; l'édition, la traduction, la composition et l'impression du SCN mis à jour ; et la création d'une version numérisée du SCN mis à jour.

22. De plus amples informations devraient être fournies au cours du premier semestre 2021, après avoir précisé les besoins, le coût de ces besoins et la disponibilité des ressources financières et du support en nature.

F. Progrès accomplis dans le règlement des questions liées à la mondialisation, à la numérisation, au bien-être et à la durabilité et à la communication

Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale

23. La quatorzième réunion du Groupe consultatif d'experts s'est tenue virtuellement, du 5 au 9 octobre 2020. L'objectif principal de la réunion était de fournir des orientations sur le programme de mise à jour du SCN de 2008, d'examiner la finalisation des projets de notes d'orientation préparés par les équipes spéciales sur la mondialisation, la numérisation et le bien-être et la durabilité puis d'émettre des avis sur celle-ci, et enfin d'examiner le programme de travail de l'équipe spéciale sur la communication. Les rapports d'étape des différentes équipes de travail, tels que présentés au Groupe consultatif d'experts, sont présentés ci-dessous.

24. Les conclusions des réunions seront disponibles sur le site Web du Groupe consultatif d'experts (unstats.un.org/unsd/nationalaccount/aeg/2020/M14.asp).

25. Il est prévu que trois réunions du Groupe consultatif d'experts se tiennent en 2021, en mars, juin et octobre, pour faciliter l'examen des notes d'orientation et d'autres progrès dans la résolution des problèmes liés à la mise à jour.

26. La section II du document de référence accompagnant le présent rapport fait le point sur les progrès accomplis dans la résolution des problèmes liés à la mondialisation, la numérisation, le bien-être et la durabilité, la communication, les systèmes financiers et systèmes de paiement, le secteur informel et la finance islamique.

Mondialisation

27. L'équipe spéciale sur la mondialisation a réalisé d'importants progrès en ce qui concerne la liste initiale des questions prioritaires. Le projet de note d'orientation sur le mode d'évaluation des importations et exportations à la valeur de facturation (transactionnelle) est prêt pour faire l'objet d'un essai mondial. Malgré un accord conceptuel, une ambiguïté persiste quant à la possibilité de mise en œuvre du concept privilégié. Des études pilotes seront menées courant 2021 en veillant à assurer une large représentativité des régions et des économies à différents niveaux de développement statistique. En outre, deux notes d'orientation supplémentaires seront publiées au début de 2021, l'une sur le traitement des groupes d'entreprises multinationaux, des entités ad hoc et des flux au sein des groupes d'entreprises multinationaux, l'autre sur le recensement de la présence économique et de la résidence. Ces deux notes d'orientation clarifieront les concepts de la comptabilité nationale et se concentreront sur la manière dont les groupes d'entreprises multinationales et les entités ad hoc peuvent être mieux mis en lumière dans le cadre des comptes nationaux. Par ailleurs, il est essentiel pour les utilisateurs de données de recenser les groupes d'entreprises multinationaux et les entités ad hoc afin de pouvoir mieux analyser l'interconnexion transfrontalière et les risques connexes. Au cours de l'année 2021, l'équipe spéciale sur la mondialisation progressera dans la rédaction de notes d'orientation sur les questions restantes de son ressort : propriété économique et enregistrement des produits de propriété intellectuelle ; négoce, producteurs de biens sans usine et enregistrement de leurs transactions ; typologie des différents accords de production mondiaux ; et chaînes de valeur mondiales et échanges en valeur ajoutée.

Numérisation

28. L'équipe spéciale sur la numérisation a accompli d'importants progrès dans la rédaction des notes d'orientation sur le cadre relatif au compte satellite sur l'économie numérique, l'enregistrement des données et le mode d'évaluation des produits numériques gratuits, les cryptoactifs et la mesure du prix et du volume des biens et des services concernés par la numérisation. La compilation de tableaux des ressources et des emplois sur l'économie numérique est en cours d'essai dans quelques pays, y compris l'estimation d'une poignée d'indicateurs hautement prioritaires (en tant que statistiques expérimentales). Le manque de précision de la nomenclature des produits et des activités économiques et la disponibilité limitée des données devraient poser certains problèmes pour la compilation. De nouvelles orientations s'imposent sur la compilation des estimations en volume.

29. La note d'orientation sur les cryptoactifs est presque finalisée et prête pour la mise à l'essai, sauf en ce qui concerne le traitement d'une catégorie particulière de cryptoactifs, qui est encore en débat. Les travaux de recherche sur l'enregistrement des données et sur le mode d'évaluation des produits numériques gratuits ont bien

progressé et ont donné lieu à un certain nombre de conclusions préliminaires importantes, bien que de nouveaux travaux s'imposent sur quelques aspects spécifiques. L'examen approfondi des pratiques existantes et des orientations pratiques en matière de mesure du prix et du volume des biens et services concernés par la numérisation est en cours de finalisation et pourrait être bientôt mis à l'essai. Suite aux conclusions de la 14^e réunion du Groupe consultatif d'experts, des travaux de recherche ont été entrepris sur trois autres sujets, à savoir l'informatique en nuage, l'intelligence artificielle et les plateformes et intermédiaires numériques.

Bien-être et durabilité

30. L'objectif du troisième domaine de recherche prioritaire est de définir un cadre de comptabilité plus large, à même de fournir un outil permettant de parvenir à un meilleur suivi et une meilleure analyse du bien-être et de la durabilité, y compris des compromis et avantages réciproques entre les différents objectifs politiques, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'idée n'est pas de redéfinir l'ensemble actuel des indicateurs macroéconomiques, à l'instar du produit intérieur brut (PIB), qui restent très pertinents pour le suivi des revenus et l'élaboration des politiques macroéconomiques en général. Au lieu de cela, il est proposé de disposer de « comptes élargis » supplémentaires, s'inscrivant dans le cadre plus vaste. La démarche adoptée, plutôt pragmatique, inclut les comptes qui ont fait l'objet de nombreux progrès sous la forme d'orientations détaillées et pour lesquels divers pays ont déjà acquis une expérience pratique en matière de compilation. Les comptes élargis sont à l'étude dans les domaines suivants : répartition des revenus, consommation, épargne et richesse des ménages ; travaux domestiques non rémunérés ; éducation et capital humain ; santé et situation sociale ; comptabilité économique et environnementale. En ce qui concerne ce dernier, on envisage également des orientations sur des questions de recherche spécifiques au lien entre le SCN et le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale.

31. L'équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité a bien progressé, surtout si l'on tient compte de la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19), qui a eu tendance à supplanter une partie importante du temps et des ressources que les personnes concernées ont pu consacrer aux travaux de recherche sur la mise à jour du SCN de 2008. Elle a élaboré des notes et documents d'orientation sur la comptabilité de la propriété économique et de la perte de ressources naturelles, sur la comptabilité des ressources biologiques et sur les permis d'émission et l'atmosphère en tant qu'actif. En outre, des progrès satisfaisants ont été enregistrés dans la préparation des notes et documents d'orientation sur l'élargissement du cadre du bien-être et de la durabilité au sein du SCN, la répartition du revenu, la consommation, l'épargne et la richesse des ménages, les travaux domestiques non rémunérés et la santé et la situation sociale.

Communication

32. L'équipe spéciale sur la communication a été créée en tant qu'équipe spéciale conjointe par le Groupe consultatif d'experts, le Groupe de travail intersecrétariats et le Comité des statistiques de la balance des paiements afin de contribuer aux travaux liés à la mise à jour du SCN de 2008 et du MBP6. Cette équipe spéciale supervisera l'élaboration de recommandations et d'outils visant à améliorer la manière dont les statistiques et les comptes macroéconomiques sont communiqués et présentés à un ensemble diversifié d'utilisateurs. Elle doit commencer ses travaux vers la fin de 2020. Les activités de l'équipe spéciale seront articulées autour de cinq axes :

a) Centre des statisticiens : les travaux du centre des statisticiens prévoient le développement d'une plateforme numérique appelée à faciliter la collaboration

entre statisticiens et chercheurs spécialisés en statistiques macroéconomiques et à améliorer la visibilité des informations.

b) **Manuels numériques** : la facilité d'utilisation des normes statistiques pour les statistiques économiques et les classifications telles que le SCN, le MBP6 et le Manuel de statistiques de finances publiques peut être améliorée en convertissant ces publications en outils numériques interactifs avec références croisées. Un ensemble de normes statistiques numériquement intégrées facilitera grandement l'application des normes statistiques par les statisticiens et la navigation d'une partie du système de statistiques économiques à l'autre. Les objectifs précis de la série de travaux sur les manuels numériques sont l'élaboration de normes statistiques numériques et interactives à références croisées et le développement d'une plateforme numérique pouvant être utilisée pour gérer la mise à jour des manuels afin d'améliorer la rapidité et la précision globales du processus de mise à jour.

c) **Terminologie** : les membres en charge de la terminologie examineront la terminologie et l'image de marque actuelles de la comptabilité macroéconomique et, sur la base de cet examen, recenseront des termes et présentations de remplacement complémentaires. L'objectif est d'améliorer la communication globale sur les statistiques macroéconomiques à l'intention des non-experts, afin de mieux transmettre le sens et l'interprétation des données aux utilisateurs.

d) **Taxonomie** : le groupe de travail sur la taxonomie supervisera l'élaboration d'une note d'orientation proposant une méthode recommandée pour décrire les différents millésimes de statistiques macroéconomiques. Cette question revêt une pertinence accrue lors des grandes révisions des statistiques macroéconomiques. Elle a des répercussions sur la capacité à comparer, contraster et comprendre la qualité des données d'un millésime à l'autre. Le groupe de travail recommandera des termes et des définitions à utiliser dans le processus de production des données et suggérera aux organismes statistiques et aux organisations internationales d'utiliser une taxonomie harmonisée lors de la diffusion des données.

e) **Cadre d'alignement** : les travaux d'alignement sur les normes statistiques seront focalisés sur l'élaboration d'un cadre clair et cohérent (par ex., graphiques, tableaux et indicateurs quantitatifs) mesurant le degré de mise en œuvre et d'alignement sur les normes internationales. Le degré d'alignement sur les normes internationales fournit deux signaux forts aux utilisateurs : il les informe sur la qualité des comparaisons entre pays et leur indique si des révisions majeures ultérieures sont attendues dans les cas où un pays reste éloigné des normes internationales.

III. Programmes de travail du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et des commissions régionales

Activités

33. Le Groupe de travail intersecrétariats et les commissions régionales continuent de fournir un appui à l'application du SCN et d'autres normes arrêtées au niveau international en ce qui concerne les statistiques économiques, conformément au programme mondial de mise en œuvre du SCN de 2008 et des statistiques connexes. Ils appuieront également l'expérimentation et l'essai des projets de notes d'orientation. À cet égard, les activités entreprises couvrent divers aspects du processus de production de statistiques pour l'établissement des comptes nationaux, comme en témoignent les divers ateliers et séminaires de formation organisés par le Groupe de travail et les commissions régionales. Un résumé des activités liées aux statistiques économiques et à la comptabilité nationale entreprises en 2020 et à

entreprendre en 2021 par le Groupe de travail et les commissions régionales est présenté à la section III du document de référence.

Rapport sur la réponse à la maladie à coronavirus

34. Le Groupe de travail intersecrétariats, en consultation avec le Groupe consultatif d'experts, a fourni des notes d'orientation pour traiter les questions liées à la réponse à la COVID-19 dans les comptes nationaux. La section IV du rapport de référence contient de plus amples détails.

IV. Communication des données annuelles de la comptabilité nationale

35. Comme demandé par la Commission, la Division de statistique évalue régulièrement la disponibilité et l'étendue des données officielles de la comptabilité nationale communiquées par les États Membres ainsi que leur conformité théorique avec les recommandations du SCN de 2008. Bien qu'il soit admis, au titre de l'ensemble minimal de données pertinentes requis, que l'établissement des données de la comptabilité nationale sur une base trimestrielle facilite l'élaboration des politiques correspondantes, 137 pays seulement ont fourni de telles données. Il en résulte que l'évaluation est limitée à la disponibilité et à l'étendue des données annuelles de la comptabilité nationale.

36. Bien que le taux de réponse ait légèrement diminué au cours de la période comptable 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, la Division de statistique a reçu chaque année des données de comptabilité nationale de plus de 160 États Membres. Cependant, les mêmes États Membres ne fournissent pas de rapport chaque année. En ce qui concerne la communication des données, les délais se sont également légèrement détériorés au cours de la période comptable 2020, 106 États Membres ayant communiqué des données pour l'année 2019, tandis que 118 États Membres en ont communiqué pour l'année 2018 au cours de la période comptable 2019.

37. Pour ce qui est de l'utilisation de l'ensemble minimal de données dans la comptabilité nationale, un nombre relativement élevé d'États Membres ne satisfont toujours pas aux exigences minimales relatives à la portée et à la précision des données de la comptabilité nationale. En outre, et c'est plus important, la plupart de ces pays disposent également d'estimations de référence dépassées, ce qui a de graves répercussions sur la qualité des données de leurs comptes nationaux.

38. Eu égard à la conformité théorique de ces données avec le SCN de 1993 ou le SCN de 2008, le nombre d'États Membres appliquant ces systèmes est passé de 97 en 2007 à 188 en 2020 ; à la fin de 2020, 108 États Membres appliquaient le SCN de 2008. Ce dernier groupe comprend les États Membres qui ont mis en œuvre le SCN de 2008 sans nécessairement avoir mis en œuvre le SCN de 1993. Seuls 5 États Membres sont réputés établir leurs comptes nationaux selon le SCN de 1968.

39. L'évaluation plus précise fournie à la section V du document de référence repose sur les réponses reçues au questionnaire de l'ONU sur la comptabilité nationale portant sur les cinq dernières périodes comptables, c'est-à-dire 2015 à 2019.

V. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre

40. La Commission est invitée à exprimer ses vues sur les points suivants :

a) Le programme de travail pour la mise à jour du SCN de 2008 (voir section II, sous-sections A-D) ;

b) L'existence d'un soutien en nature et d'un appui financier pour le processus de mise à jour du SCN de 2008, y compris l'expérimentation et l'essai des notes d'orientation dans les pays (voir section II, sous-section E) ;

c) Les progrès réalisés dans la résolution des questions liées à la mondialisation, à la numérisation, au bien-être et à la durabilité, mais aussi à la communication (voir section II, sous-section F) ;

d) Les programmes de travail du Groupe de travail intersecrétariats et des commissions régionales (voir section III) ;

e) La communication des données annuelles de la comptabilité nationale, y compris le passage au SCN de 2008 (voir section IV).

Annexe I

Liste des questions de recherche relatives au Système de comptabilité nationale pour la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 2008

1. Le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale ont réaffirmé que l'alignement de la mise à jour du SCN sur les autres manuels du système de statistiques économiques est une tâche cruciale dans le processus global de mise à jour des normes statistiques internationales. La collaboration efficace dans les travaux sur les questions qui se recoupent permettra d'éviter les divergences de fond et d'employer une terminologie cohérente dans les différents manuels. Il a donc été convenu que pour les questions qui se recoupent dans les programmes de recherche liés au SCN, au MBP6, au Manuel de statistiques de finances publiques, au Système de comptabilité économique et environnementale, à la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique/Classification centrale de produits et d'autres manuels relatifs aux statistiques économiques, des équipes spéciales conjointes seraient créées pour les nouvelles questions et des experts se joindraient aux équipes spéciales existantes, et le rapport sur les résultats obtenus par ces équipes spéciales conjointes serait soumis aux organes directeurs des domaines de statistiques économiques respectifs.

2. Le Groupe consultatif d'experts et le Groupe de travail intersecrétariats ont créé plusieurs équipes spéciales et équipes conjointes pour traiter les questions relatives à la mise à jour du SCN de 2008. L'équipe spéciale sur la numérisation et l'équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité comptent parmi ces équipes. Des équipes spéciales conjointes travaillent sur la mondialisation, les questions financières, le secteur informel, la finance islamique et les unités statistiques. Cinq équipes spéciales conjointes travaillent sur les questions de communication : l'équipe spéciale sur la plateforme de collaboration ; l'équipe spéciale sur les normes statistiques numérisées ; l'équipe spéciale sur la terminologie et l'image de marque ; l'équipe spéciale sur la taxonomie de la compilation ; et l'équipe spéciale sur les cadres d'évaluation.

3. La liste des questions à prendre en considération pour la mise à jour du SCN de 2008 et les équipes spéciales chargées d'élaborer des notes d'orientation sur ces questions sont présentées ci-dessous. Cette liste sera actualisée afin d'y ajouter les équipes spéciales compétentes qui s'occuperont des sujets non assignés et de tout nouveau sujet pouvant découler du processus de mise à jour.

Questions de recherche

<i>Mondialisation</i>	<i>Équipe spéciale responsable</i>
1. Traitement des groupes d'entreprises multinationaux et des flux au sein des groupes d'entreprises multinationaux	Équipe spéciale sur la mondialisation
2. Définition des entités ad hoc, de la présence économique et de la résidence	Équipe spéciale sur la mondialisation
3. Évaluation des importations et des exportations	Équipe spéciale sur la mondialisation
4. Propriété économique des produits de propriété intellectuelle	Équipe spéciale sur la mondialisation
5. Négoce	Équipe spéciale sur la mondialisation
6. Producteurs de biens sans usine et enregistrement de leurs transactions	Équipe spéciale sur la mondialisation
7. Concept de nationalité/extension des produits de propriété intellectuelle sur la base de la nationalité	Équipe spéciale sur la mondialisation
8. Typologie des accords de production mondiaux	Équipe spéciale sur la mondialisation
9. Analyse des chaînes de valeur mondiales et des échanges en valeur ajoutée.	Équipe spéciale sur la mondialisation
Numérisation	
10. Cadre pour un compte satellite sur l'économie numérique	Équipe spéciale sur la mondialisation
11. Rôle des données et limite du domaine des actifs du SCN	Équipe spéciale sur la numérisation
12. Produits numériques gratuits	Équipe spéciale sur la numérisation
13. Mesure du prix et du volume des biens et des services concernés par la numérisation	Équipe spéciale sur la numérisation
14. Cryptoactifs	Équipe spéciale sur la numérisation
Bien-être et durabilité	
15. Cadre élargi pour le bien-être et la durabilité	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
16. Répartition du revenu, de la consommation, de l'épargne et de la richesse des ménages	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
17. Éducation et capital humain, travail et productivité	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
18. Santé et situation sociale	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
19. Travaux domestiques non rémunérés	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
20. Précision de la propriété économique des ressources naturelles	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
21. Comptabilisation des ressources biologiques	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
22. Comptabilisation de l'élargissement de l'éventail de ressources naturelles renouvelables	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité

<i>Mondialisation</i>	<i>Équipe spéciale responsable</i>
23. Orientations plus fortes sur l'évaluation des ressources naturelles	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
24. Enregistrement des pertes	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
25. Classifications du Système de comptabilité économique et environnementale	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
26. Enregistrement des taxes et subventions environnementales	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
27. Distinction entre l'enregistrement d'une taxe et la transaction de services	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
28. Enregistrement des permis d'émission	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
29. Enregistrement des crédits	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
30. Enregistrement des dépréciations	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
31. Comptabilisation des ressources en énergies renouvelables	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
32. Définition des éléments du SCEE qui devraient entrer dans le système d'information élargi sur la durabilité du bien-être	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
33. Explication de la frontière entre le SCN et le SCEE	Équipe spéciale sur le bien-être et la durabilité
Questions transversales	
34. Relations entre le SCN et le Conseil des normes comptables internationales	
35. Unités statistiques	Équipe spéciale sur les unités statistiques
36. Fonds d'affectation spéciale	Équipe spéciale sur les questions financières
37. Élargissement de la frontière des actifs fixes pour inclure d'autres droits de propriété intellectuelle	Équipe spéciale sur la mondialisation
38. Traitement des partenariats public-privé	
Autres questions	
39. Harmonisation du SCN et de la balance des paiements	Équipe spéciale sur la communication
40. Finance islamique	Équipe spéciale sur la finance islamique
41. Secteur informel	Équipe spéciale sur le secteur informel
Communication	
42. Conception, contenu, fonctionnalité, administration et déploiement de la plateforme de collaboration	Équipe spéciale sur la plateforme de collaboration
43. Élaboration des normes statistiques interactives et numériques pour les statistiques économiques et les classifications	Équipe spéciale sur les normes statistiques numérisées

44. Révision de la terminologie et de l'image de marque	Équipe spéciale sur la terminologie et l'image de marque
45. Mise au point d'une taxonomie de la compilation	Équipe spéciale sur la taxonomie de la compilation
46. Révision du cadre d'évaluation utilisé pour mesurer l'alignement sur les normes statistiques	Équipe spéciale sur les cadres d'évaluation
Questions financières	
47. Définition plus détaillée du secteur financier et des instruments financiers	Équipe spéciale sur les questions financières
48. Traitement asymétrique des bénéfices non distribués entre les investissements directs et les placements de portefeuille et extension éventuelle aux relations intérieures	Équipe spéciale sur les questions financières
49. Opérations de cession temporaire	Équipe spéciale sur les questions financières
50. Produits financiers dérivés par type	Équipe spéciale sur les questions financières
51. Traitement des swaps sur défaillance de crédit	Équipe spéciale sur les questions financières
52. Intermédiation financière non bancaire	Équipe spéciale sur les questions financières
53. Impact de la technologie financière et des autres innovations financières	Équipe spéciale sur les questions financières
54. Évaluation des titres de créance à la fois à la valeur du marché et à la valeur nominale	Équipe spéciale sur les questions financières
55. Évaluation des prêts (juste valeur)	Équipe spéciale sur les questions financières

Annexe II**Calendrier de la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 2008**

	<i>2020–2022</i>	<i>Mars 2021-mars 2023</i>	<i>Avril-octobre 2023</i>	<i>Mars 2024</i>	<i>Mai 2024</i>	<i>Mai-octobre 2024</i>	<i>Octobre 2024</i>	<i>Mars 2025</i>
Recommandations de tous les groupes d'experts	Activités menées sur toute la période Recommandations contenues dans les notes d'orientation diffusées pour approbation dès qu'elles sont prêtes Recommandations envoyées aux pays pour commentaires dès qu'elles sont prêtes							
Recommandations intermédiaires	Expérimentation et essai des notes d'orientation par les pays Examen de toutes les recommandations intermédiaires pour en assurer la cohérence							
Rédaction de la mise à jour du SCN de 2008	Processus de rédaction de la mise à jour du SCN de 2008 déterminé en tenant compte des mises à jour d'autres manuels							
Recommandations consolidées	Rédaction itérative de la mise à jour du SCN de 2008							
	Rédaction itérative de la mise à jour du SCN de 2008							
	Rédaction itérative de la mise à jour du SCN de 2008							
	Examen de toutes les recommandations pour en assurer la cohérence et diffusées aux pays pour examen							
	Approbation des recommandations consolidées par la Commission de statistique							

	2020–2022	Mars 2021-mars 2023	Avril-octobre 2023	Mars 2024	Mai 2024	Mai-octobre 2024	Octobre 2024	Mars 2025
Premier projet de SCN mis à jour					Envoi d'une version complète du SCN mis à jour aux pays pour commentaires sur la cohérence et la lisibilité	Révision du SCN mis à jour		
Version finale du SCN mis à jour						Approbation finale du SCN mis à jour	Adoption par la Commission de statistique du SCN mis à jour en tant que norme statistique internationale	

Annexe III

Liste de toutes les équipes spéciales, sous-équipes spéciales et équipes spéciales conjointes et liste abrégée des questions de mise à jour attribuées aux équipes spéciales (en 2020)

<i>Équipes spéciales (à mettre à jour le cas échéant)</i>		<i>Équipes spéciales conjointes (à mettre à jour le cas échéant)</i>					
<i>Numérisation</i>	<i>Bien-être et durabilité</i>	<i>Mondialisation</i>	<i>Communication</i>	<i>Questions financières</i>	<i>Secteur informel</i>	<i>Finance islamique</i>	<i>Unités statistiques</i>
Cadre pour un compte satellite sur l'économie numérique	Cadre élargi pour saisir les activités économiques, le bien-être et la durabilité	Évaluation des importations et des exportations	Conception, contenu, fonctionnalité, administration et déploiement de la plateforme de collaboration	Définition plus détaillée du secteur financier et des instruments financiers	Définition des concepts statistiques du caractère informel (secteur informel, l'emploi dans le secteur informel et emploi informel)	Examen des pratiques, de la structure et de la classification actuelles des instruments financiers islamiques et de leurs revenus de la propriété	Compilation de données sur les établissements et les entreprises
Rôle des données et limite du domaine des actifs du SCN	Activités ménagères non rémunérées	Traitement des groupes d'entreprises multinationaux et des flux au sein des groupes d'entreprises multinationaux	Élaboration des normes statistiques interactives et numériques pour les statistiques économiques et les classifications	Traitement asymétrique des bénéfices non distribués entre les investissements directs et les placements de portefeuille et extension éventuelle aux relations intérieures	Cadre de statistiques macroéconomiques pour la mesure des transactions transfrontalières du secteur informel	Évaluation visant à déterminer si des modifications de la méthodologie de la comptabilité nationale et des statistiques du secteur extérieur sont nécessaires pour permettre une prise en compte complète et appropriée de la finance islamique dans les statistiques macroéconomiques et financières	Applications pratiques dans la définition des unités institutionnelles
Produits numériques gratuits	Comptabilité économique et environnementale	Définition des entités ad hoc, de la présence économique et de la résidence	Révision de la terminologie et de l'image de marque du SCN	Opérations de cession temporaire		Évaluation visant à déterminer si les banques islamiques doivent ou non être considérées de la même manière que les banques conventionnelles ou comme des gestionnaires de fonds communs ou de fonds du marché monétaire, et quelles sont les implications statistiques de l'un ou l'autre choix	Avantages et inconvénients d'une analyse intégrée de la production, des revenus et des finances

<i>Équipes spéciales (à mettre à jour le cas échéant)</i>		<i>Équipes spéciales conjointes (à mettre à jour le cas échéant)</i>					
<i>Numérisation</i>	<i>Bien-être et durabilité</i>	<i>Mondialisation</i>	<i>Communication</i>	<i>Questions financières</i>	<i>Secteur informel</i>	<i>Finance islamique</i>	<i>Unités statistiques</i>
Mesure des prix et des volumes des biens et des services concernés par la numérisation	Répartition du revenu, de la consommation, de l'épargne et de la richesse des ménages	Propriété économique et enregistrement des produits de propriété intellectuelle	Élaboration d'une taxonomie du processus d'établissement des comptes nationaux	Produits financiers dérivés par type		Fourniture d'orientations détaillées sur la classification et l'enregistrement des instruments financiers islamiques et de leurs revenus de la propriété, des opérations financières islamiques et des sociétés financières islamiques, ainsi que de leur production dans les comptes nationaux et les statistiques du secteur extérieur	
Cryptoactifs	Éducation et capital humain Santé et situation sociale	Élaboration d'orientations plus larges pour la collecte et la diffusion de statistiques sur les transactions transfrontalières de produits de propriété intellectuelle	Révision du cadre d'évaluation utilisé pour mesurer l'alignement sur le SCN	Traitement des swaps sur défaillance de crédit Intermédiation financière non bancaire Impact de la technologie financière et des autres innovations financières Évaluation des titres de créance à la fois à la valeur du marché et à la valeur nominale Évaluation des prêts (juste valeur)			